

■ **Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais**, à Sion, CH-626.7.002.798-8, fondation (FOSC no 244 du 15. 12. 2005, p. 18, publ. 3150164). Par décision du 11.04.2008, l'autorité de surveillance a prononcé la dissolution et la radiation de la fondation au sens des articles 88 et 89 CCS suite à sa transformation en institution indépendante de droit public dotée de la personnalité juridique conformément à l'art. 2 de la loi cantonale régissant les institutions étatiques de prévoyance du 12.10.2006. Son nom est radié d'office.

Registre journalier no 994 du 12.06.2008  
(04527780 / CH-626.7.002.798-8)